



Etablissement public  
du Marais poitevin

## Stage en géomatique

### Mise à jour du réseau hydrographique et mise en place d'indicateurs de suivi sur le Marais poitevin

Situé entre les estuaires de la Loire et de la Gironde, le Marais poitevin est la zone humide la plus vaste du littoral atlantique français avec un peu plus de 100 000 ha. Issu du comblement de l'ancien golfe marin des Pictons, ce marais rétro-littoral joue un rôle d'interface entre son bassin versant, qui couvre 639 000 ha, et la façade maritime.

Sur le plan hydraulique, le Marais poitevin se trouve à l'aval de 4 bassins hydrographiques :

- Le bassin du Lay ;
- Le bassin de la Vendée ;
- Le bassin de la Sèvre Niortaise et des marais mouillés associés ;
- Le bassin du Curé qui englobe les canaux de la Banche et de la Brune.

Né de l'action combinée de l'Homme et de la nature, le Marais poitevin est un milieu complexe où l'eau occupe une place primordiale. On dénombre ainsi plus de 8 000 km de canaux et voies d'eau qui se structurent autour de grands axes hydrauliques qui maillent le territoire et permettent tantôt d'évacuer les excès d'eau et tantôt d'assurer un soutien d'étiage.

Ce réseau de voies d'eau et plus largement l'ensemble de la zone humide font l'objet de différents programmes d'entretien pluriannuel dénommés désormais contrats territoriaux eau, portés à l'échelle des différents bassins et sous-bassins hydrographiques par des syndicats mixtes ou l'institution interdépartementale du bassin de la Sèvre Niortaise. Depuis 2015, un contrat cadre porté par l'Etablissement public du Marais poitevin assure la coordination de ces contrats territoriaux, dans l'objectif d'avoir une vision globale et commune quant à l'effet des travaux sur l'amélioration de la fonctionnalité de la zone humide.

Dans ce cadre, différents outils ont été développés et d'autres restent à mettre en place. L'un de ces outils porte sur la mise en place de bases cartographiques communes. Un ensemble de couches a d'ores et déjà été produit mais demande à être mis à jour. C'est le cas notamment de la couche réseau d'eau.

Par ailleurs, l'Etablissement travaille au déploiement d'indicateurs de suivi permettant d'évaluer les effets des travaux. Un premier chantier a permis de définir les indicateurs de suivi portant sur les voies d'eau. Un second chantier est à conduire pour identifier les indicateurs surfaciques qu'il serait intéressant de produire pour rendre compte de certains travaux et évaluer leur pertinence.

Afin de mener à bien ces deux missions :

- Mise à jour de la couche réseau d'eau,
- Définition et construction des indicateurs surfaciques de suivi et d'évaluation,

l'Etablissement public, en charge du développement de ces outils de coordination et d'évaluation, recherche un stagiaire.

#### Missions du stagiaire :

1. Mise à jour de la couche réseau :
  - o Mise à jour de la couche réseau existante :
    - Reprise du tracé du réseau (certains tronçons ont disparu, d'autres sont mal géolocalisés ou absents)

- Reprise de la hiérarchisation du réseau (réseau primaire, secondaire et tertiaire, en fonction de l'importance que ce réseau occupe dans l'organisation hydraulique du territoire)
  - Validation de la couche réseau à jour auprès :
    - Des syndicats de bassin versant et de l'institution interdépartementale du bassin de la Sèvre Niortaise
    - Des associations syndicales de marais
  - Prise en compte de leur retour et finalisation de la couche réseau
- 2. Définition et construction d'indicateurs surfaciques :
  - Définition des indicateurs surfaciques à mettre en place avec les acteurs :
    - Syndicats de bassin versant et Institution interdépartementale du bassin de la Sèvre Niortaise
    - Parc Naturel Régional du Marais poitevin, Conservatoires des Espaces Naturels, Forum des Marais Atlantique, Agence de l'eau
  - Construction de ces indicateurs
  - Construction d'une méthodologie permettant leur mise en œuvre et leur suivi dans le temps

**Niveau :** bac +5 spécialisé en géomatique ou bac +3 pro

**Compétences et aptitudes :**

- Maîtrise des outils géomatiques (QGIS, PostgreSQL)
- Maîtrise des outils de bureautique
- Sens de l'écoute et du relationnel
- Qualités rédactionnelles
- Réactivité et autonomie
- Une connaissance des milieux aquatiques et de l'organisation administrative de la gestion de l'eau, ainsi que du territoire, serait un avantage
- Permis B

**Période de stage :** du printemps à l'automne 2021

**Lieu du stage :** Luçon (85)

**Encadrement :**

L'encadrement sera assuré par :

- M. Guilbaud – chargé de mission règles de gestion de l'eau
- Le référent en géomatique de l'Etablissement

**Conditions d'accueil :**

- Indemnités de stage
- Prise en charge des frais de déplacement liés à la mission

**Contact :**

Lettre et CV à adresser à Simon-Pierre Guilbaud

[simonpierre.guilbaud@epmp-marais-poitevin.fr](mailto:simonpierre.guilbaud@epmp-marais-poitevin.fr)

EPMP

1, rue Richelieu

85400 Luçon